
Recherche

Etude sur les dynamiques locales d'animation de la semaine bleue

juillet 2020

[Estelle Camus](#)

Partager sur les réseaux

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

Alors que la crise sanitaire a mis en évidence l'isolement des personnes âgées les plus fragiles, l'Uniopss et la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), qui a fait de la prévention de la perte d'autonomie une de ses priorités, ont engagé un partenariat afin de redynamiser la Semaine Bleue. La Cnav a confié à l'Odas la réalisation d'une enquête permettant dans un premier temps de dresser un état des lieux de l'animation locale de la Semaine Bleue, puis dans un second temps, sur la base des résultats obtenus, de formuler des hypothèses opérationnelles pour renouveler

Présentation

La semaine Bleue, créée il y a près de 70 ans, a pour objectifs d'informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Depuis 2016, elle se déroule chaque année la première semaine d'octobre, dans la continuité de la Journée internationale des personnes âgées programmée le 1er octobre.

Partout en France, les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, sont invités à organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société. Chaque année, un concours prime les meilleures initiatives.

Un Comité national est chargé de l'organisation générale de cette manifestation. Placé sous le parrainage du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, il est formé des représentants d'associations ou d'organismes nationaux et l'Uniopss en assure le secrétariat général. Ce comité choisit pour deux ans le thème de la Semaine Bleue en concertations avec des Comités départementaux. Ceux-ci sont chargés à leur tour de faire la promotion de la Semaine Bleue et aider les associations, collectivités locales, ... à organiser leurs manifestations.

L'enquête de l'Odas vise à dresser un état des lieux de l'animation locale de la Semaine Bleue, puis dans un second temps, sur la base des résultats obtenus, de formuler des hypothèses opérationnelles pour renouveler cette animation locale.

Méthodologie

La méthodologie est structurée autour de trois étapes. Un comité de pilotage, réunissant l'Odas, la Cnav et l'Uniopss statue sur les orientations, leur mise en œuvre et leur suivi à chacune des étapes.

1. Enquête flash à l'attention des Départements et des Uriopps (Juillet/août 2020)

Afin de compléter des informations hétérogènes sur les Comités départementaux de la Semaine Bleue, une première enquête sera conduite auprès des Uriopps et des Départements, chef de file des politiques gérontologiques et dont le Président participe à la gouvernance de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Composées d'une dizaine d'items, pour une meilleure réactivité des répondants, ces deux questionnaires doivent permettre d'une part d'identifier les personnes ressources au sein des

Comités départementaux, d'autres part de clarifier leur rôle ainsi que celui de leurs partenaires, à travers un prisme extérieur aux organisateurs de la Semaine Bleue.

Ces enquêtes pourront être complétées, selon les réponses formulées aux questions ouvertes, par des entretiens téléphoniques avec certains répondants.

L'Uniopss assurera l'envoi du questionnaire adressé aux 12 Uriopss et l'Odas, celui du questionnaire destiné aux Départements. Le traitement des réponses sera réalisé par l'Odas.

2. Enquête flash complémentaire à l'attention des Comités départementaux (Septembre 2020)

Sur la base des informations collectées lors de la première étape, un troisième questionnaire pourra être adressé aux Comités départementaux afin de préciser leur mode de fonctionnement, les difficultés rencontrées et recueillir leurs propositions d'évolution.

L'analyse croisée des trois questionnaires permettra d'obtenir un état des lieux précis et objectif, de repérer des premiers facteurs de forces et de faiblesses et d'identifier des axes d'évolution à travailler. Ces premiers résultats pourront donner lieu à un point d'étape auprès des administrateurs de la Cnav et/ou du Comité d'entente

3. Groupe de travail sur les axes d'évolution (Octobre/novembre 2020)

Dans un troisième temps, l'Odas propose de constituer un groupe de travail dont les participants et le format seront arrêtés par le Copil. Ce groupe de travail, constitué notamment d'acteurs identifiés lors de l'enquête flash (représentants départements, CFPPA, CDCA, Comité locaux, Carsat, Villes, Uriopss...), travaillera sur la base des axes d'évolution précédemment identifiés, afin de proposer des hypothèses opérationnelles d'animation locale renouvelée de la semaine bleue. Selon la méthode de co-construction habituellement mise en œuvre par l'Odas, une première réunion pourra être consacrée au partage des constats et une seconde aux propositions d'évolution.

L'ensemble de la démarche donnera lieu à la rédaction d'un rapport et à une restitution à l'ensemble des parties prenantes (comité d'entente, administrateurs Cnav, Uniopss).

Contact : [Estelle Camus](#)